

L'identité des mutuelles de fonctionnaires renforcée dans la MFP



Les 700 délégués des 23 mutuelles adhérentes, réunis le 3 juin dernier à l'occasion de l'Assemblée générale de la MFP (Mutualité de la Fonction Publique), ont très largement approuvé le projet de refondation de leur Union.

Face aux enjeux dictés par les évolutions sans précédent de la fonction publique et des protections collectives, la reconfiguration de la MFP répond à un triple impératif des mutuelles:

- **valoriser leur collaboration au sein de la MFP**, sur des bases identitaires et affinitaires, autour de pôles de regroupements cohérents ;
- **porter ensemble le projet politique** d'organiser avec et pour les agents des fonctions publiques, une protection mutualiste non lucrative, solidaire, professionnelle, globale et volontaire, en alternative aux offres du secteur commercial qui s'inscrivent dans une logique individualiste et consumériste ;
- **relever les défis des réferencements et labellisations futurs**, dans un contexte de bouleversement des périmètres des administrations, de développement de la concurrence, et de plus grandes exigences réglementaires.

Pour concrétiser cette volonté, la nouvelle organisation de la MFP s'appuiera sur deux piliers :

- un pilier à caractère politique, avec la création d'une nouvelle union MFP pour :
 - promouvoir, défendre et coordonner les intérêts collectifs spécifiques des mutuelles des fonctions publiques, notamment dans la conduite de relations exigeantes avec les professionnels et établissements de santé et dans la consolidation de la gestion mutualiste du régime obligatoire,
 - favoriser l'émergence de pôles cohérents de mutualisation,
- un pilier dédié aux activités sanitaires, sociales et de prévention confiées à l'union existante qui devient MFPASS (action santé social).



En créant une Union politique livre 1 (MFP) avec les mutuelles ayant signé la charte de principes et de valeurs, le mouvement mutualiste fonctionnaire affirme son identité : l'accompagnement solidaire de ses ressortissants.

En confiant à MFPASS (MFP Action Santé Social), Union de livre 3, la gestion de l'Institut Mutualiste Montsouris, du Centre de la Gabrielle et du Centre Emergence Espace Tolbiac, les mutuelles contribuent à assurer à ces établissements un avenir durable et les conditions d'un développement innovant au service de l'intérêt général.

L'un des dossiers majeurs qui mobilisent la MFP et les mutuelles de fonctionnaires, a trait au projet des pouvoirs publics de prise en charge de la dépendance. La conception gouvernementale sur ce dossier sera déterminante. En effet, deux logiques s'opposent : l'approche individuelle et l'approche mutualisée, où chacun perçoit en fonction de son besoin collectivement défini.

La couverture du risque dépendance constitue un enjeu de société majeur. A ce jour, les mutuelles des fonctions publiques sont les premiers acteurs de ce risque avec plus de trois millions de personnes couvertes. Le futur partenariat public/privé devra reposer sur un socle de base universel et solidaire et être élaboré de manière à être accessible au plus grand nombre et au moindre coût.

La protection sociale complémentaire des fonctionnaires, ne se résume pas à être un simple produit d'appel, mais s'appuie sur les principes de solidarité professionnelle et intergénérationnelle.

La protection sociale est un enjeu de société dans tous les pays industrialisés. La MFP et les mutuelles des fonctions publiques entendent bien être actrices de leur destin et de celui des 7 millions de personnes qu'elles garantissent.

Fiche d'identité

L'Union MFP réunit la quasi-totalité des mutuelles des agents des trois fonctions publiques, Etat, Territoriale, Hospitalière) qui couvrent plus de 7 millions de personnes.

Organismes à but non lucratif, actrices de l'économie sociale, les 23 mutuelles professionnelles de la MFP proposent une large couverture santé, prévoyance et dépendance aux fonctionnaires.

La MFP gère trois établissements mutualistes reconnus pour leur action innovante :

- l'Institut Mutualiste Montsouris, un des fleurons des établissements de la mutualité dans le domaine de la chirurgie, maternité, et obstétrique, ainsi qu'en psychiatrie infanto-juvénile ;
- le Centre de la Gabrielle, spécialisé dans l'accueil des personnes en situation de handicap mental ;
- le Centre Emergence Espace Tolbiac, dédié à la prise en charge des conduites addictives des jeunes notamment.

Contacts presse : Dominique ASSAYAG (01 40 47 24 90)
Christine PERROT (01 40 77 52 92)